

## [IMPLANT COCHLEAIRE] Inauguration d'un nouveau dispositif de rééducation pour les patients équipés d'un implant cochléaire

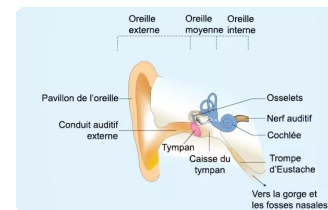
**mercredi 11 janvier - 17h30**  
**hôpital Bretonneau - rez-de-chaussée du bâtiment B3**

L'implant cochléaire est une neuroprothèse qui permet de restaurer la fonction auditive chez des patients sourds afin d'assurer une compréhension satisfaisante.

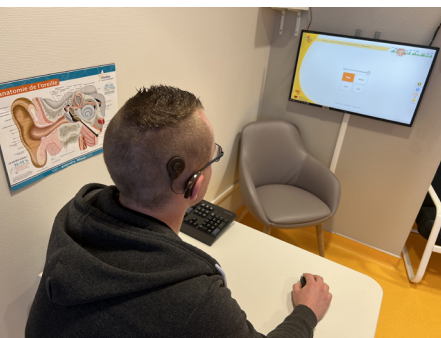
Au CHRU de Tours, cette technique est pratiquée depuis près de 20 ans. Elle améliore le confort de vie des patients. Désormais, le service ORL propose un accompagnement supplémentaire aux patients implantés. Un logiciel d'entraînement actif a été développé, que les patients peuvent commencer à utiliser à l'hôpital, dans une salle dédiée, avant de poursuivre leur rééducation à domicile.

Environ 70 patients, adultes et enfants, sont implantés chaque année dans la région Centre-Val de Loire. Au CHRU de Tours, cette technique est pratiquée depuis près de 20 ans. Elle améliore le confort de vie des patients.

Désormais, le service ORL propose un accompagnement supplémentaire aux patients implantés. Un logiciel d'entraînement actif a été développé pour que les patients s'entraînent à domicile.



© Ameli.fr



Cet entraînement est aussi disponible à l'hôpital, dans une salle dédiée pour les patients implantés. Cet entraînement auditif pour les patients sourds réhabilités par un implant cochléaire a été développé par le Prof David Bakhos en collaboration avec une équipe de Los Angeles (Dr John Galvin et Pr Qianjie Fu).

Suite à une validation scientifique, ce logiciel d'entraînement est proposé gratuitement au patient comme cela a été pour les versions nord-américaines, espagnoles et chinoises.

A raison de 30 min / jour pendant un mois, cette rééducation active permet d'améliorer d'environ 15% les performances auditives des patients implantés sur nos différentes études publiées ou en cours de publications.

**L'implant cochléaire est une neuroprothèse** qui permet de restaurer la fonction auditive des patients atteints de surdité pour améliorer la compréhension orale. L'implant cochléaire comporte 2 parties. Une partie interne qui est mise en place chirurgicalement au niveau de l'oreille interne et une partie externe qui va capter les sons et les transmettre à la partie interne qui va ensuite stimuler directement le nerf cochléaire. Suite à la chirurgie et l'activation de l'implant, une participation importante du patient est nécessaire pour suivre une rééducation intensive en orthophonie et des réglages de l'implant cochléaire. Les résultats seront progressifs, cela ne correspond pas à une audition normo-entendante mais l'objectif est de permettre une meilleure compréhension des patients ainsi qu'une levée de l'isolement social induit par la surdité.

**La surdité est un déficit sensoriel** invisible qui entraîne des difficultés de communication pouvant aller jusqu'à l'isolement social voire la dépression. En cas d'échec de l'appareillage conventionnel, l'implant cochléaire peut être une solution. Avant de réaliser cette réhabilitation de l'audition, un bilan de surdité est effectué. Il est réalisé une évaluation de la fonction auditive, de la fonction de l'équilibre, un bilan d'imagerie, une évaluation orthophonique et psychologique. De plus, il est proposé au patient une rencontre avec un patient implanté. Suite à ce bilan, les dossiers sont discutés au cours d'une réunion pluridisciplinaire.

*Il est à noter que sur l'ensemble des consultations concernant la surdité, l'implant cochléaire représente une faible proportion des systèmes de réhabilitation auditive.*

**Le développement et l'acquisition de ce dispositif a bénéficié du soutien financier du Fonds de dotation du CHRU de Tours grâce à la générosité de la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement**

**contact presse**

Anne-Karen Nancey - CHRU de Tours  
02 47 47 37 57 / 07 87 97 92 71 - ak.nancey@chu-tours.fr - www.chu-tours.fr